

Ecologie et lutte intégrée contre les vecteurs



<https://formation-elevage-suds.cirad.fr>
prisme.formation@cirad.fr

FORMATION MODULAIRE



Responsable scientifique :
Karine Huber, UMR ASTRE Cirad / INRAe

1 semaine



Ce module est mutualisé avec le master GIZMAT

Le développement de stratégies et de méthodes de lutte contre les vecteurs de pathogènes affectant la santé humaine et animale constituent une part importante des activités de certains chercheurs des Unités de Recherche [ASTRE](#) et [Intertryp](#) du Cirad.

Ce module vise à décrire des approches de lutte intégrée, innovantes et respectueuses de l'environnement menées à différentes échelles (élevage, village, région incluant la lutte intégrée à l'échelle des populations ou *Area-wide Integrated Pest Management*), en présentant les grandes méthodes de lutte anti-vectorielle (chimique, physique, biologique, génétique). Les groupes d'arthropodes vecteurs présentés (glossines, tiques, culicoïdes, moustiques, vecteurs mécaniques) sont les plus importants en matière de santé publique et vétérinaire, notamment en zone tropicale. Les participants apprendront que la lutte intégrée repose sur une connaissance approfondie de l'écologie, y compris comportementale, et de la biologie des populations d'arthropodes ciblés.



Objectifs de la formation

A l'issue de leur formation, les participants devront être en mesure de :

- Etudier les populations de vecteurs ciblées pour décider des stratégies de lutte les plus adaptées ;
- Connaître les principales méthodes de lutte anti-vectorielle en fonction du groupe de vecteurs ciblé ;
- Comprendre les choix stratégiques effectués par les opérateurs de la lutte anti-vectorielle entre élimination et contrôle ;
- Connaître les interactions entre les différentes méthodes de lutte et être capables de les associer ;
- Anticiper les impacts environnementaux et les dimensions sociétales, économiques et éthiques des campagnes de lutte anti-vectorielle.



Public concerné

Cette formation est ouverte aux vétérinaires, agronomes ou ingénieurs travaillant dans le domaine de l'élevage, de la santé animale ou de la gestion de la faune en zone tropicale et désireux de renforcer leurs compétences. Elle peut être suivie par des candidats n'appartenant pas à ces catégories, mais justifiant d'une expérience professionnelle suffisante. Les candidats doivent en outre maîtriser correctement la langue française.

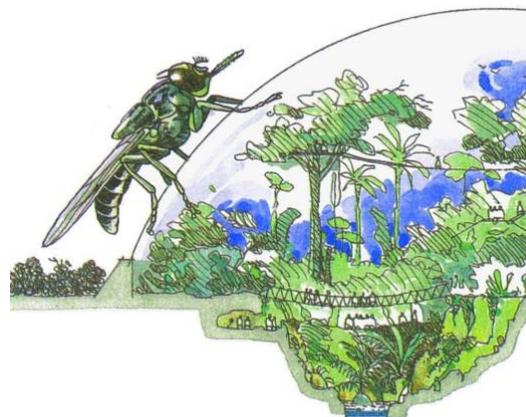
Ecologie et lutte intégrée contre les vecteurs



Programme

- Compétence vectorielle
- Méthodes d'investigation, distribution des populations de vecteurs
- Ecologie et comportement des tiques, des moustiques, des culicoïdes et des glossines
- Résistance aux acaricides et insecticides
- Utilisation des races trypano-tolérantes
- Lutte intégrée contre les trypanosomoses africaines
- Lutte anti-vectorielle classique
- AW-IPM : lutte intégrée à l'échelle des populations
- Technique de l'Insecte Stérile (TIS)
- Lutte génétique contre les vecteurs

TP et Visite de l'insectarium du Cirad de Baillarguet



Coût de la formation

- Formation au Cirad à Montpellier (France) : 1 300€
- Formation itinérante sur invitation : nous contacter
- Hébergement / séjour : prévoir un minimum de 120€ / jour

Si nécessaire, et notamment en cas de suivi de plusieurs modules, un devis personnalisé peut être établi sur simple demande.

Partenariats

Avec la participation de l'UMR MIVEGEC de l'IRD. Cette formation est possible grâce à la complémentarité unique des disciplines présentes dans les Unités de recherche impliquées. Elle est basée sur des activités menées en interaction continue entre des chercheurs travaillant au Nord et au Sud, dont certaines sont conduites entièrement par les partenaires du Sud.



Conditions d'admission et d'inscription

Les candidatures comprenant un CV détaillé, une lettre de motivation et des indications sur l'organisme de gestion de la bourse, doivent nous être adressées par mail à prisme.formation@cirad.fr, au plus tard un mois avant la date de démarrage (deux mois si le séjour est soumis à l'obtention d'un visa).



Le CIRAD n'est pas en mesure d'accorder des bourses. Il convient donc d'introduire, le plus tôt possible, une demande auprès des autorités compétentes nationales en charge de l'élevage et/ou de l'octroi des bourses ; des Services de Coopération et d'Action Culturelle des Ambassades de France (SCAC) ; des ambassades d'autres pays ; d'organismes internationaux (FAO, PNUD, Union européenne, AIEA, BID...) ; de projets de développement ou d'organisations non gouvernementales.

Le Cirad est centre collaborateur OMSA pour le diagnostic et le contrôle des maladies animales en régions tropicales. L'organisation d'actions de formation dans ce domaine fait partie du mandat attaché à ce titre.

